

VIE AU TRAVAIL FONCTIONS PUBLIQUES

La CFDT de l'Établissement français du sang voit rouge

Alors que la Haute Autorité de santé suggère de limiter les transfusions sanguines pour faire face à la pénurie de sang, la CFDT de l'EFS presse sa direction et le gouvernement d'agir afin de renforcer l'attractivité de l'établissement public, au risque de mettre la population en danger.

Par **Guillaume Lefèvre** — Publié le 20/09/2022 à 14h00



© Sébastien Ortola/RÉA

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

✗ Interdire tous les cookies

Personnaliser

« *La gestion du sang en France suscite des préoccupations récurrentes, qu'il s'agisse de pénurie de dons, de qualité ou de sécurité des transfusions sanguines* », écrit ainsi la Haute Autorité de santé dans un rapport publié le 12 septembre. Pour les militants qui alertent leur direction et le gouvernement depuis plusieurs mois déjà, ce n'est malheureusement pas une surprise.

Un nouveau préavis de grève a été déposé du 22 septembre au 2 janvier 2023 par la CFDT – le dernier d'une longue série. Parmi les revendications, on retrouve la revalorisation des salaires pour l'ensemble des personnels, l'amélioration des conditions de travail ainsi que le recrutement de personnels. Actuellement, plus de 400 postes (techniciens de laboratoire, infirmières, chauffeurs assurant le transport de sang...) sont vacants faute de candidats, lesquels préfèrent regarder du côté de l'hôpital, notamment.

Un enjeu de santé publique

Une vague de démissions a eu lieu en juin, déplore Benoît. Et le fait que les personnels de l'EFS ne bénéficient pas de la hausse du point d'indice de la fonction publique ne va certainement pas arranger les choses. « *Avec des conséquences de plus en plus concrètes, qui vont au-delà de l'annulation de certaines collectes et font peser un risque sur la santé des usagers* », poursuit le délégué syndical central CFDT. « *La gestion du capital sanguin représente un enjeu de santé publique car elle est associée (en cas de succès) à une réduction de la mortalité hospitalière, de la morbidité postopératoire et de la durée moyenne de séjour* », préviennent d'ailleurs les rapporteurs.

Or ce n'est pas la prime de 200 euros octroyée cet été qui va changer la donne. « *C'est l'arbre qui cache la forêt. Ça ne répond en rien aux attentes et aux besoins des agents. On continue donc de mettre la pression, pour le personnel et pour les usagers.* » ●